

ANNEXE 2
AIDE A L'INVESTISSEMENT - MODELE TYPE DE PLAN D'EXPLOITATION EX ANTE
(MISE EN EVIDENCE DU DEFICIT DE FINANCEMENT DU PROJET)

Seules les cases surlignées en jaune sont à renseigner

← Le calcul doit se faire sur la durée d'utilisation économique des investissements et du point de vue de l'exploitant - si durée DSP < , on peut toutefois se limiter à son terme et affecter en recette une valeur résiduelle de l'investissement (= VNC) →

Aéroport xxx	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAUX
1. Scénario contrefactuel sans projet. (1)																
T1 Trafic (2)																0
A Flux de trésorerie positifs (2) (3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
recettes aéronautiques																0
recettes extra aéronautiques																0
autres recettes (détailler précisément : 1 ligne par nature de recette)																0
B Flux de trésorerie négatifs (2) (4)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
coûts des investissements hors projet																0
charges d'exploitation (détailler précisément : 1 ligne par nature de charge)																0
C = A-B Flux net de trésorerie scénario contrefactuel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire amortissements hors projet																0
2 Scénario avec projet																
T2 Trafic (2)																0
D Flux de trésorerie positifs (2) (3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
recettes aéronautiques																0
recettes extra aéronautiques																0
autres recettes (détailler précisément : 1 ligne par nature de recette)																0
E Flux de trésorerie négatifs (2) (4)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
coût des investissements y compris projet																0
charges d'exploitation (détailler précisément : 1 ligne par nature de charge)																0
F = D-E Flux net de trésorerie scénario avec projet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire amortissements avec projet																0
3. Analyse des flux différentiels = mise en évidence des flux spécifiques au projet (si pas de contrefactuel = par défaut, analyse globale du seul scénario avec projet)																
TP=T2-T1 Trafic	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
G = D-A Flux de trésorerie positifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
recettes aéronautiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
recettes extra aéronautiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
autres recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
H = E-B Flux de trésorerie négatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
coût des investissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
charges d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
I = F-C Flux net de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
J Amortissements projet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
K IS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
L = I - K Flux net de trésorerie après IS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Calcul de la VAN et du déficit de financement du projet

TA Taux d'actualisation (5)	
VAN VAN des flux de trésorerie	0

→ Attention : Si VAN < 0, alors celle-ci correspond au déficit de financement du projet et le facteur limitant de l'aide est alors la plus petite des valeurs entre ce déficit ou la valeur résultant du plafonnement d'intensité des aides prévu au point 101 des lignes directrices ; si VAN > 0, alors il n'y a pas de déficit projet donc pas d'aide possible.

Observations importantes :

(1) En cas d'investissement limité au maintien en conditions opérationnelles de la plate-forme, ne pas renseigner le contrefactuel sans projet si celui-ci doit conduire à la perte des recettes et à l'arrêt de l'activité (un contrefactuel n'aurait pas de sens dans cette hypothèse)

(2) Hypothèses d'évolution du trafic, des recettes et des coûts à justifier précisément

(3) Hors reprises de dotations aux amortissements ou aux provisions, hors régaliens et hors aides

(4) Hors dotations aux amortissements ou aux provisions, hors régaliens et hors aides ou mesures incitatives aux compagnies aériennes

(5) Le taux d'actualisation doit être justifié. Il correspond en général au coût moyen pondéré du capital fixe (CMPC) et repose donc sur une évaluation du coût du capital pour l'entreprise (voir déf. Point 25 19° des LD)

→ Exemple : Dans le cas d'un projet financé à hauteur de 30 % par K propres rémunérés à 12% et à 70 % par emprunt à 3% d'intérêts, taux d'actualisation = $(30 \times 12 + 70 \times 3) / 100 = 5,7\%$